

INAUGURATION SITE HOCHE NÎMES UNIVERSITÉ

20.
01.
26

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

3

**INAUGURATION DE LA DERNIÈRE TRANCHE DU SITE HOCHE :
L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET DE DEUX DÉCENNIES**

5

**UN ENGAGEMENT DURABLE DE L'ÉTAT POUR LA
RENAISSANCE DU SITE HOCHE DE NÎMES UNIVERSITÉ**

6

**LE SITE HOCHE : L'ABOUTISSEMENT D'UNE AMBITION
PARTAGÉE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NÎMOIS**

8

**LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE
ET DE RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS NÎMOIS**

9

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD FIER D'ACCOMPAGNER
LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR SON
TERRITOIRE**

10

**NÎMES MÉTROPOLE INVESTIT DURABLEMENT POUR LA
JEUNESSE ET L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE**

11

**LE SITE UNIVERSITAIRE HOCHE ACHEVÉ, UN PROJET
STRUCTURANT POUR NÎMES**

INAUGURATION DE LA DERNIÈRE TRANCHE DU SITE HOCHE : L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET DE DEUX DÉCENNIES

L'inauguration de la seconde tranche du site Hoche constitue une étape importante dans l'évolution de Nîmes Université. Elle représente à la fois la clôture d'un projet de plus d'une décennie et ouvre des perspectives pour le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire nîmois. Ce projet collectif associant les collectivités territoriales, l'État et l'ensemble des équipes mobilisées marque une nouvelle étape structurante pour Nîmes Université dans le développement de ses campus et dans l'affirmation de son rôle comme acteur public majeur du territoire.

Après la finalisation de la première tranche de travaux en octobre 2013, la livraison en 2023 d'un bâtiment neuf dédié à la recherche, puis la pose du dôme et du lanterneau en mars dernier, cette inauguration vient parachever un **projet immobilier ambitieux**, pensé sur le temps long. Il s'inscrit en cohérence avec les politiques publiques de l'enseignement supérieur, de recherche et d'aménagement du territoire.

UNE UNIVERSITÉ EN FORTE DYNAMIQUE

Le développement de Nîmes Université au cours des dix dernières années a été sans précédent. Il lui a permis de renforcer sa place dans le paysage **de l'enseignement supérieur et de la recherche** et d'affirmer son rôle de **levier d'attractivité, de cohésion sociale et de dynamisme économique**, à l'échelle locale, régionale et nationale.

Université de proximité, à taille humaine et profondément attentive à ses étudiants, Nîmes Université incarne désormais un modèle d'établissement **innovant, dynamique et fortement ancré dans son territoire**. L'accompagnement étudiant se traduit notamment par une vocation sociale affirmée. Près de la moitié des nouveaux étudiants sont les premiers de leur famille à accéder à l'université. Ceci traduit certaines vulnérabilités territoriales pour lesquelles l'accompagnement à la réussite ainsi qu'une offre de formation adaptée aux besoins du monde socio-professionnel est une nécessité. Ces éléments identitaires ajoutés à une recherche axée sur les enjeux territoriaux font de Nîmes Université un établissement singulier, pleinement engagé dans le développement économique, social et culturel de son environnement.

LA DERNIÈRE PARTIE DU SITE HOCHE EN CHIFFRES

	Superficie totale : 2 396 m ²
	10 salles de cours pour une superficie de 650 m ²
	12 salles de Travaux Pratiques pour une surface de 890 m ²
	Financement global : 9.2 M€
	Financement complémentaire (rénovation de la chapelle) : 1.95 M€

LE SITE HOCHE : UN CAMPUS PLURIDISCIPLINAIRE STRUCTURANT

Le site Hoche s'inscrit pleinement dans une logique de **structuration durable du campus universitaire nîmois**. Si la première tranche du site Hoche accueille principalement des formations en lettres, langues, design ainsi que le service de formation professionnelle, la seconde tranche sera dédiée prioritairement aux **disciplines scientifiques**. Fidèle à la volonté de pluridisciplinarité de l'établissement qui fonde son identité, le site Hoche permettra d'accueillir près de **1 500 étudiants**, inscrits en licences générales et professionnelles, masters et diplômes d'université.

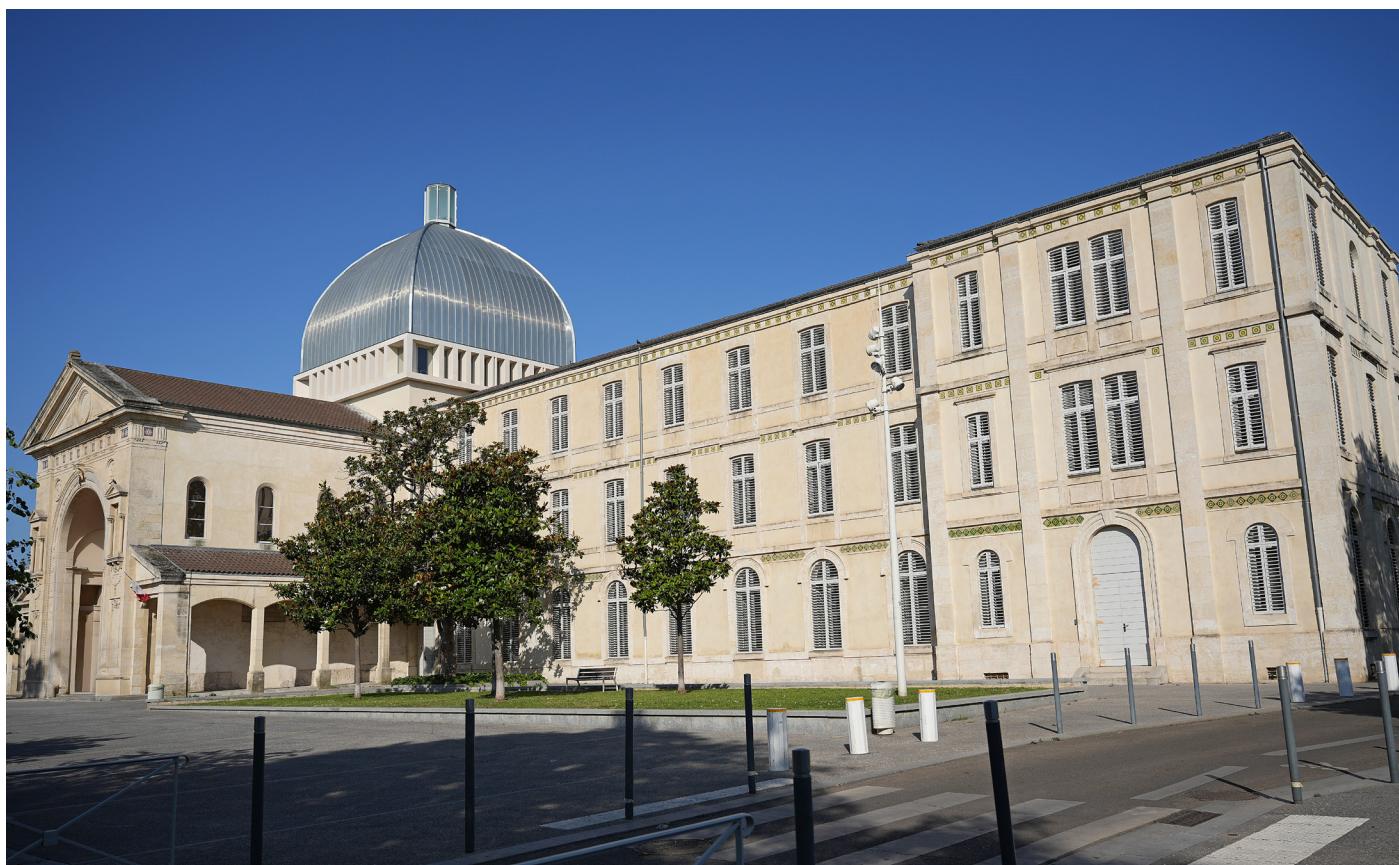
Cette évolution du patrimoine immobilier accompagne l'évolution institutionnelle de l'université. Depuis le 1er janvier 2025, Nîmes Université est devenue **Établissement Public Expérimental**, en s'associant à neuf partenaires académiques, culturels et professionnels du territoire. Ce cadre permet de **mieux coordonner l'offre de formations de l'enseignement supérieur**, de renforcer les coopérations territoriales et de répondre de manière plus cohérente aux enjeux de formation, de recherche et d'innovation du territoire.

DES ESPACES PENSÉS POUR LES USAGES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

La seconde tranche du site Hoche apporte aux étudiants, aux enseignants-chercheurs et aux personnels administratifs des **conditions de travail et d'études renouvelées**. C'est ainsi que se poursuit l'objectif de bon fonctionnement et d'amélioration continue des missions de l'établissement. Elle comprend de nouveaux espaces dédiés aux enseignements et aux travaux pratiques, un site largement végétalisé, ainsi que la restauration de la chapelle, élément patrimonial majeur du campus.

La chapelle restaurée offre à l'université une **salle de prestige**, destinée à accueillir des événements scientifiques, culturels et institutionnels, renforçant ainsi le rayonnement de l'établissement et son inscription dans la vie du territoire.

Les salles de travaux pratiques sont organisées autour de **trois grands pôles scientifiques : physique, chimie et biologie**. Conçues pour accueillir des activités spécifiques, elles ont fait l'objet d'une réflexion approfondie afin d'optimiser l'usage des espaces et de garantir un confort visuel, thermique et acoustique élevé, quelles que soient les conditions climatiques extérieures. Les laboratoires sont équipés d'un mobilier adapté aux pratiques et disciplines, défini en lien étroit avec les besoins exprimés par les techniciens de laboratoire et les équipes pédagogiques.





PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

UN ENGAGEMENT DURABLE DE L'ÉTAT POUR LA RENAISSANCE DU SITE HOCHE DE NÎMES UNIVERSITÉ

« L'inauguration du site Hoche de Nîmes Université marque l'aboutissement d'un projet ambitieux engagé il y a plus de treize ans, au service de l'enseignement supérieur, de la recherche et du développement territorial. Situé au cœur de Nîmes, sur le site de l'ancien hôpital Gaston-Doumergue, ce campus rénové et étendu incarne la capacité de l'État et de ses partenaires à investir durablement pour construire des infrastructures universitaires modernes, ouvertes sur la ville et sur l'avenir.

Ce projet structurant s'est déployé dans le cadre de trois Contrats de Plan État-Région successifs pour un montant global de plus de 54 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 1,95 million d'euros spécifiquement consacrés à la restauration de la chapelle et à la reconstruction de son Dôme. L'État a contribué à hauteur de plus de 16,5 millions d'euros, illustrant sa volonté de faire de l'enseignement supérieur un levier majeur de développement pour l'Occitanie.

Le site Hoche rénové répond à des objectifs clairs : offrir aux étudiants et aux personnels des conditions de travail modernes et fonctionnelles, renforcer les capacités de formation et de recherche, valoriser un patrimoine emblématique et structurer durablement le paysage universitaire nîmois.

Ce projet incarne également une volonté politique forte et partagée, fruit d'un partenariat exemplaire entre l'État, la Région Occitanie, la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole, le Département du Gard et Nîmes Université. Il démontre que des investissements publics réfléchis et coordonnés sur le long terme permettent de transformer durablement un territoire, d'accroître son attractivité scientifique et économique et de soutenir la jeunesse.

En inaugurant aujourd'hui le site Hoche dans son intégralité, l'État réaffirme son engagement pour un enseignement supérieur d'excellence, accessible, ancré dans les territoires et tourné vers l'avenir, au service des étudiants, de l'innovation et du rayonnement de l'Occitanie. »

Pierre-André Durand
Préfet de la région Occitanie

Le chantier s'est déroulé en trois étapes majeures, toutes financées en partie par l'État :

- **Une première, inscrite au CPER 2007-2013 et achevée en 2013**, a permis la réhabilitation initiale du site Hoche, accueillant alors 500 étudiants dans des formations en sciences et en arts. Le coût total de cette première phase s'élevait à 20,6 M€, financés par l'État, la Région, le Département et la Ville de Nîmes.
- **La deuxième, dans le cadre du CPER 2015-2020**, a conduit à la construction d'une extension neuve dédiée à la recherche, livrée à la rentrée universitaire 2023, dotant l'université de laboratoires modernes et favorisant la centralisation des activités scientifiques, pour un montant de 23 M€, mobilisant l'État, la Région, la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole.
- **La troisième, inscrite au CPER 2021-2027**, a porté sur la réhabilitation de l'aile sud-ouest, la création de salles de travaux pratiques en physique, chimie et biologie et l'aménagement d'équipements structurants. Elle représente un investissement complémentaire de 9,2 M€, financé par l'État, la Région, la Ville de Nîmes, Nîmes Métropole et le Département du Gard.

Sans oublier le financement spécifique et complémentaire de 1,95 M€ pour la restauration de la chapelle et la reconstruction du Dôme, symbole du patrimoine universitaire et architectural de Nîmes.



LE SITE HOCHE : L'ABOUTISSEMENT D'UNE AMBITION PARTAGÉE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NÎMOIS

2026 restera, j'en suis convaincue, une année marquante pour l'Université de Nîmes et pour notre région académique Occitanie. Douze ans après l'ouverture de la première aile de l'ancien hôpital Gaston Doumergue en octobre 2013, nous voyons aujourd'hui le site universitaire Hoche renaître dans son intégralité. Ce projet, que l'académie de Montpellier a porté avec passion en tant que maître d'ouvrage, dépasse le cadre d'un simple chantier architectural. C'est le visage d'une université qui s'épanouit au cœur de la ville pour offrir à nos étudiants un environnement d'exception.

La pose du dôme de la chapelle et du lanterneau en mars dernier a marqué une étape importante dans la transformation de l'ancien hospice hérité du XIXe siècle en un campus résolument tourné vers l'avenir. Avec la livraison du site Hoche dans son intégralité, nous réussissons à ancrer la modernité scientifique dans un patrimoine historique exceptionnel. La chapelle, future salle de conférence, en est l'illustration emblématique : véritable joyau patrimonial, elle est désormais pleinement intégrée à la vie universitaire.

L'excellence scientifique et la transmission du savoir sont au cœur de ce projet de rénovation ambitieux. Nous avons porté une attention toute particulière au confort, notamment thermique, visuel et sonore, afin d'offrir des conditions de travail, de vie et d'études optimales. L'aménagement de dix nouvelles salles de cours, de pôles de pointe en physique, chimie et biologie ainsi que l'équipement sur-mesure des laboratoires réalisé en concertation avec les techniciens et les enseignants offrent ainsi aux étudiants du site des conditions d'apprentissage et d'expérimentation de grande qualité.

Je suis particulièrement fière de voir le site « Hoche Université » jouer à Nîmes ce rôle de moteur de la vie et de la dynamique urbaine. Grâce à la collaboration de l'État, de la Région, du Département et de la Ville, nous offrons à notre jeunesse un cadre de vie étudiante agréable, fonctionnel, confortable.

Cette inauguration n'est pas seulement l'aboutissement d'un projet, c'est une promesse tenue pour UNÎMES qui, en renforçant ses pôles de recherche et ses formations, confirme son rôle essentiel sur notre territoire. À vous tous, étudiants, enseignants et personnels qui faites vivre ce campus : qu'il soit le théâtre de vos plus belles réussites.

Carole DRUCKER-GODARD
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités





LA RÉGION OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE S'ENGAGE POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET DE RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS NÎMOIS

« L'enseignement est un véritable espace d'émanicipation. Soutenir les jeunes dans leurs études supérieures, c'est garantir à chacun la possibilité d'une progression sociale et d'épanouissement personnel et professionnel. En tant que partenaire essentiel pour le développement de l'enseignement supérieur, la Région Occitanie est pleinement mobilisée pour déployer une offre de formation de qualité, ici à Nîmes et sur l'ensemble du territoire Gardois. Nîmes Université tient une place particulière au cœur de l'Occitanie. C'est un lieu d'enseignement à taille humaine, en perpétuelle adaptation pour répondre aux besoins des étudiants et à l'évolution des formes d'enseignement. C'est aussi une université qui sort de ses murs, avec son offre mobile et des partenariats solides avec les collectivités. Je suis donc particulièrement fière d'inaugurer aujourd'hui cette nouvelle étape de la transformation du site Hoche pour lequel la Région se mobilise depuis maintenant presque 15 ans avec au total plus de 21M€ investis. A travers ce projet qui prend forme, la Région promeut un urbanisme durable et tourné vers l'avenir dans cette magnifique ville d'histoire. Avec 318 M€ mobilisés depuis 2016 - soit 2153€ par habitant- sur la Ville de Nîmes, la Région soutient les projets en faveur de l'attractivité et la cohésion sociale de la ville de Nîmes, comme c'est le cas ici sur ce tout nouveau campus ».

Carole DELGA,
Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

LA RÉGION, PARTENAIRE MAJEUR DE NÎMES UNIVERSITÉ POUR LA TRANSFORMATION DU SITE HOCHE

La Région porte une stratégie régionale pour faire de l'enseignement supérieur et de la recherche un des leviers de la politique de rayonnement et d'attractivité de l'Occitanie. Afin de permettre à tous les jeunes de choisir et de réussir leurs études, la Région soutient l'Enseignement supérieur sur tous les territoires aussi bien dans les Métropoles que dans les 19 Villes Universitaires d'Equilibre, dont Nîmes est l'une des plus importantes.

C'est dans le cadre de cette stratégie que la Région participe aujourd'hui à l'inauguration de **la tranche 3 du site Hoche de Nîmes Université pour lequel elle a mobilisé 9,7 M€**. Un projet phare qui permet à l'université de poursuivre son évolution ainsi que la relocalisation de certaines de ses formations et de locaux de recherche implantés sur différents sites. Mais également de conforter le Site Hoche comme une vitrine de l'aspect professionnalisant de l'université grâce aux passerelles qu'elle offre avec le monde socioéconomique et les entreprises. L'aboutissement de ce projet doit par ailleurs permettre d'accentuer la lisibilité de l'université avec une concentration des laboratoires et la construction de plusieurs amphithéâtres.

UNE POLITIQUE RÉGIONALE VOLONTARISTE POUR LA DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR L'ENSEMBLE DU GARD

La Région est ainsi particulièrement mobilisée pour soutenir l'enseignement supérieur et améliorer la vie étudiante dans le Gard avec :

- **L'accompagnement à l'ouverture de 12 nouvelles formations** depuis 2018 dont 6 licences Professionnelles et 5 Masters ainsi qu'un parcours d'ingénieurs pour près de 2M€. Exemple : la création d'un Master 2 Gestion et Prévention des risques à Nîmes Université et la 4ème année informatique et IA à l'IMT Mines Alès ;
- **Le soutien aux innovations pédagogiques.** Exemple : le projet « On vous appellera » mené en 2023 à destination des étudiants de Nîmes Université et du campus connecté du Vigan pour les aider à se préparer aux entretiens d'embauche ;
- **L'accompagnement de 8 projets pédagogiques innovants** de l'IUT de Nîmes (UM) entre 2017 et 2022 pour plus de 950 000 € ;
- **Le soutien au projet ExcellenceS.** Exemple : le projet GARDENER porté par Nîmes Université qui a pour but de lutter contre les vulnérabilités du territoire Gardois (climatiques, environnementales, santé, etc) via notamment la création de la **Discovery Machine**, un camion qui mène des actions de médiation scientifique, sociale et culturelle sur tout le territoire Gardois, même les plus éloignés, dans les QPV et sur des événements régionaux grâce à des ateliers conçus spécifiquement.

LA RÉGION OCCITANIE MOBILISÉE POUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS GARDOIS

Afin d'offrir une qualité de vie et d'études optimale, la Région s'engage pour :

- **Le soutien à la vie étudiante** avec au total 155 000€ investis depuis 2022. Exemples : la mise en place en 2025 de distributeurs de produits d'hygiène gratuits à disposition des étudiants sur le campus de l'Université de Nîmes, ou la création d'un City Stade - Plateau multisport porté par l'IUT de Nîmes (UM) ;
- **Le logement étudiant**, avec près de 500 000€ mobilisés depuis 2016. Exemples : construction en 2022 de 320 logements étudiants CROUS à la résidence « Saint-Césaire » de Nîmes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD FIER D'ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR SON TERRITOIRE

« Avec l'inauguration du site Hoche, nous affirmons notre volonté de faire du Gard un territoire d'excellence, où la jeunesse peut étudier, innover et s'épanouir chez elle.

Le Conseil départemental du Gard s'engage pleinement aux côtés de Nîmes Université, car l'enseignement supérieur est un moteur essentiel du développement, de l'attractivité et de la vitalité de notre territoire.

Cet investissement collectif illustre notre conviction qu'en unissant nos forces, nous préparons un avenir solidaire, durable et ambitieux pour l'ensemble des Gardoises et des Gardois. »

Françoise LAURENT PERRIGOT
Présidente du Conseil départemental du Gard

Le Conseil départemental du Gard se réjouit de pouvoir célébrer aujourd'hui l'inauguration du site Hoche de Nîmes Université, un lieu emblématique qui incarne l'ambition collective de faire du Gard un territoire dynamique de savoir, d'innovation et d'avenir.

Si la compétence première du Conseil départemental concerne la construction, le fonctionnement, l'entretien et l'équipement des collèges — avec 53 collèges publics, 13 halles sportives départementales et plus de 30 000 collégiens — son action ne s'arrête pas là.

Convaincu que l'enseignement supérieur est un levier essentiel du développement et de l'aménagement du territoire, le Conseil départemental choisit, quand cela est possible et nécessaire, de soutenir les projets structurants de formation et de recherche à travers les Contrats de plan État-Région (CPER) ou les Dossiers d'intérêt départemental (DID).

Cette politique volontariste s'est traduite par plusieurs opérations majeures : la construction du Hub Créativité de l'École des Mines d'Alès (300 000 €), des travaux sur le site nîmois de la Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier (180 000 €), ou encore la création du Campus connecté du Vigan (600 000 €).

Avec Nîmes Université, le Conseil départemental entretient un partenariat historique et fécond. Nîmes Université, qui accueille aujourd'hui près de 6000 étudiants dans 6 grands domaines de formation, connaît un essor remarquable. Ses activités d'enseignement et de recherche rejoignent les champs de compétence du Conseil départemental, ouvrant de nombreuses perspectives de coopération en matière de recherche, de formation et de sensibilisation.

Fort de son expertise et de sa proximité avec les habitants, le Conseil départemental agit pour un développement solidaire et durable du territoire. Ensemble, Nîmes Université et notre collectivité conjuguent leurs forces pour répondre aux besoins présents et futurs du Gard et améliorer la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Tous deux partagent la volonté de donner aux jeunes Gardois les moyens de se former et de réussir sans devoir quitter leur département.

La convention de partenariat autour du Master « Design social » signée dès 2014, puis la convention cadre conclue en 2025, illustrent cette convergence durable entre les politiques publiques départementales et les missions de Nîmes Université.

Le Conseil départemental a déjà accompagné ce développement, notamment par une subvention de 500 000 € en faveur de l'extension du campus Vauban par la création d'un Gymnase qui profite également aux élèves du Collège de la Révolution, et il a naturellement pris part à la création du site Hoche, en participant à hauteur de 610 000 € au financement conjointement avec l'État, la Région, Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes.

L'achèvement en 2025 de la réhabilitation de l'ancienne chapelle et de la reconstruction du dôme consacre la renaissance d'un patrimoine historique au service du savoir.

Le site Hoche devient un lieu de rencontres, d'échanges et de rayonnement pour l'ensemble des acteurs du territoire.

À travers cet engagement, le Conseil départemental du Gard affirme une nouvelle fois sa conviction : l'enseignement supérieur est une chance pour le territoire, pour son attractivité, et pour la jeunesse gardoise.

NÎMES MÉTROPOLE INVESTIT DURABLEMENT POUR LA JEUNESSE ET L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE

Cette inauguration jalonne d'une belle signature l'histoire de l'enseignement supérieur sur le territoire nîmois et gardois. Le site de Hoche, entièrement réhabilité, vient compléter le site Vauban et renforcer l'Université de Nîmes, où plus de 6 000 étudiants construisent leur avenir. Une université à taille humaine, reconnue, dynamique et ambitieuse.

Ce projet global, porté avec détermination par Nîmes Université, avec l'appui financier de Nîmes Métropole à hauteur de 5,7 millions d'euros, de l'État, de la Région, de la Ville et du Département, incarne cette vision commune et qui nous unit : investir dans la jeunesse, dans la connaissance et dans l'innovation. Car ce sont bien nos étudiants d'aujourd'hui qui bâtiront ce futur désirable de demain.

Le site Hoche, avec ses amphithéâtres modernes, ses salles de cours et de travaux pratiques, ses laboratoires, ses espaces communs rénovés et sa chapelle réhabilitée, est bien plus qu'un lieu d'études, il est un des marqueurs de cette montée en puissance de l'enseignement supérieur sur le territoire. Celui d'un territoire qui croit à la force du savoir, aux horizons qu'il ouvre non seulement pour celui qui s'en nourrit mais aussi pour la société qui y trouve tous les ingrédients de la cohésion et du progrès.

Ce site incarne l'ambition collective de faire de Nîmes un pôle universitaire attractif et ouvert sur le monde. Un espace de savoir, et d'efforts, d'audace et de stimulation, au service du développement personnel de l'individu et du rayonnement du collectif.

Nîmes aime son Université, Nîmes chérit ses étudiants par les couleurs qu'ils lui donnent.

**Franck Proust,
Président de Nîmes Métropole**





LE SITE UNIVERSITAIRE HOCHE ACHEVÉ, UN PROJET STRUCTURANT POUR NÎMES

La Ville de Nîmes se félicite de l'inauguration des tranches Hoche 2 et Hoche 3, qui marque l'achèvement complet du site universitaire Hoche, deuxième pôle universitaire de Unimes aux côtés du campus Vauban. Cette étape majeure symbolise l'aboutissement d'un projet structurant pour l'enseignement supérieur, l'attractivité et le dynamisme du centre-ville.

« L'enseignement supérieur et l'accompagnement des étudiants sont essentiels pour l'avenir de Nîmes. Avec le développement du quartier Hoche-Sernam, nous menons une opération globale d'urbanisation. Les aménagements futurs permettront, si nécessaire, de poursuivre le développement de l'Université et de conforter son campus. À l'horizon 2035, la Ville ambitionne d'étendre ce quartier de l'autre côté de la route d'Uzès, sur des terrains appartenant à l'armée et à la SNCF. C'est une vision à long terme pour une université pleinement intégrée au cœur de la ville. » souligne Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes.

UN PROJET UNIVERSITAIRE D'ENVERGURE AU CŒUR DE LA VILLE

Le projet Hoche 2 et 3 représente un investissement global de 32 millions d'euros, dont 6,92 millions d'euros apportés par la Ville de Nîmes, première collectivité à soutenir cette opération dès son lancement.

Après une première tranche inaugurée en 2013 (Hoche 1), pour laquelle la Ville de Nîmes avait fait l'acquisition des anciens locaux de l'hôpital Gaston-Doumergue et les avait mis à disposition de l'Université, pour une participation financière de la Ville de Nîmes à hauteur de 4,7 millions €, et la livraison du bâtiment neuf Hoche 3 à la rentrée 2023, l'année 2025 marque l'achèvement des travaux avec la livraison de Hoche 2, dernière phase du projet.

L'inauguration du 20 janvier 2026 consacre ainsi la renaissance complète du site universitaire Hoche.

ACCUEILLIR LES ÉTUDIANTS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

La fin des travaux permet désormais d'offrir des conditions de travail optimales aux étudiants, aux enseignants et aux personnels administratifs, avec :

- des espaces d'enseignement modernes,
- des laboratoires de Travaux Pratiques organisés en trois pôles scientifiques (physique, chimie, biologie),
- un site végétalisé,
- une chapelle restaurée, dotée de son dôme et de son lanterneau, posés le 3 mars 2025.

Pensés en étroite concertation avec les équipes pédagogiques et techniques, ces nouveaux espaces garantissent un confort visuel, thermique et acoustique renforcé, ainsi qu'une utilisation optimisée des surfaces.

La dernière tranche Hoche en chiffres :

- 2 396 m² de superficie
- 10 salles de cours (650 m²)
- 12 salles de Travaux Pratiques (890 m²)

Les formations scientifiques, actuellement implantées sur le site des Carmes, rejoindront le campus Hoche à la rentrée universitaire 2026.

UN ENGAGEMENT FORT ET CONSTANT DE LA VILLE DE NÎMES

La Ville de Nîmes a joué un rôle moteur tout au long de ce projet. Sous l'impulsion de son maire, Jean-Paul Fournier, elle a veillé à préserver et valoriser le patrimoine architectural du site, notamment à travers la réhabilitation de la chapelle et de son dôme. Avec l'achèvement du site Hoche, la Ville confirme son engagement durable en faveur de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et d'un développement urbain équilibré au cœur de la cité.

UN LEVIER MAJEUR POUR UNE VILLE ÉTUDIANTE ET ATTRACTIVE

Avec près de 10 % de sa population constituée d'étudiants, Nîmes affirme sa volonté d'être non seulement une ville où l'on étudie, mais une véritable cité étudiante. Depuis plusieurs années, la commune connaît une dynamique forte en matière d'accueil des étudiants : développement des formations, diversification de l'offre de logements et amélioration du cadre de vie.

Jean-Paul Fournier a souhaité renforcer encore davantage l'attention portée à ce public, convaincu que l'enseignement supérieur est un facteur essentiel de dynamisme, de rajeunissement et de vitalité économique pour la ville.

CONTACTS PRESSE



Delphine AMILHAU

05 34 45 38 31
06 70 85 30 75

Adèle DUMAS

05 34 45 36 17
06 75 50 10 65

Romaric ZURCZAK

05 34 45 34 77
06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr
05 34 45 34 45



Aline ROCHE-NOURY

Directrice de la communication
06 10 31 51 71
communication@region-academique-occitanie.fr



Yoann LE TEMPLIER

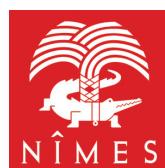
04 67 22 79 40
06 38 30 70 83
yoann.letemplier@laregion.fr



Samya ALAOUI

Attachée de presse
04 66 76 76 05
07 77 95 23 32
samya.alaoui@gard.fr

Tom ROUSSEL
Directeur adjoint de la Communication
04 30 06 79 04
06 63 63 11 39
tom.roussel@nimes-metropole.fr



Amélie BOZIO

Chargée des relations presse
04 66 76 51 02
06 25 44 49 32
amelie.bozio@ville-nimes.fr

Céline BOYER-SIMONNE

Directrice de la communication
04 66 76 77 53
06 07 58 62 72
celine.boyer-simonne@gard.fr

Isabelle LÉCAUX

Directrice de la communication
04 66 76 72 56
isabelle.lecaux@ville-nimes.fr



David ANDRIEU

Chargé de communication et des médias
04 66 36 46 26
06 60 47 38 94
david.andrieu@unimes.fr
communication@unimes.fr